



.....

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN DATE DU 22 JUIN 2026
RIUNIONE DI U CUNSIGLIU D'AMMINISTRAZIONE DI U 22 DI GHJUGNU DI U 2026

.....

RAPPORT DE LA PRESIDENTE
RAPORTU DI A PRESIDENTE

.....

Objet : **décision modificative N°1 du budget de l'ATC pour l'exercice 2026.**

Ughjettu : **decisione mudificativa N°1 di u bugettu di l'ATC per l'eserciziu 2026.**



NOTE DE SYNTHESE

DECISION MODIFICATIVE N°1 – 2026

La décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2026 a pour objectif principal de procéder aux réajustements des crédits inscrits au budget primitif par rapport aux recettes perçues ou à percevoir après le vote de ce dernier le 4 février 2026.

Le montant total des recettes prévisionnelles nouvelles est de 2 256 975,61 € et se décompose de la façon suivante :

- **EN FONCTIONNEMENT** : 968 195,61 € correspondant :
 - A des crédits de paiement en fonctionnement actions : 200 000 €
 - A des recettes FEDER et Interreg : 750 000 € ;
 - Ainsi qu'à un réajustement de recettes (indemnités journalières, primes attribuées aux employeurs d'apprentis) : 18 195,61€.
- **EN INVESTISSEMENT** : 1 288 780 € correspondant au reversement d'une subvention et du remboursement d'avances remboursables.

Il est aussi procédé à un réajustement de certaines lignes budgétaires en fonction des dépenses réalisées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.